



# I DÉLIBÉRATION 12-2026

## COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège)

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 16 février 2026

Nombre de Conseillers en Exercice	22
Présents	16
Absents	6
Procurations	1
Votants	17

Par suite d'une convocation en date du 11 février 2026 (11/02/2026), les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi 16 février 2026 (16/02/2026) à vingt heures trente (20h30)**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

**Présents (16)** : Xavier CAUX, Christian PORTET, Maria ALEXANDRE, Loïc BOULBES, Pierre ROUGÉ, Marie-Christine JOLIBERT, Evelyne CHARRASSE, Véronique GARRIGUES, Jacques ESCANDE, Mimoun ZAROIL, Michel MAISONNAVE, Stéphane BOURDONCLE, Jérôme RAYNAUD, Nicolas COMTE, Marie-Françoise ALBAN, Laurent GIROUSSE

**Excusés avec procuration (1)** : Monique LE MINEZ (procuration Pierre ROUGÉ)

**Absents (5)** : René BARON, Christelle ANDRIEU (excusée), Ludovic BIARD, Guillaume LACOSTE, Jean-Luc PEISER

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. Pierre ROUGÉ est désigné, à l'unanimité pour remplir cette fonction.

### Modification du tableau des effectifs

Conformément à l'article L313-1 du CGCT, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Considérant la fin de l'exercice 2025, des mouvements au tableau des effectifs et des promotions internes accordées, il convient de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs afin de pouvoir mettre en œuvre les promotions des agents ;

Considérant la saisine du CST déposée en première intention le 10/11/2025 et actualisée pour passage en commission le 17/02/2026, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

#### **Filière administrative : Cat B**

- **Création d'un poste de rédacteur**, permettant de promouvoir une agente administrative principal de 1<sup>er</sup> classe, suite à son inscription sur la liste d'aptitude par le CDG09 le 13/11/2025. Son poste actuel restera ouvert le temps de la déclaration de vacance d'emploi, de sa stagiairisation et sera fermé lors de sa titularisation.

#### **Filière technique Restaurant Scolaire : Cat C**

- **Création de 3 postes d'agent de maîtrise**, permettant de promouvoir trois agentes au grade actuel d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe, suite à leur inscription sur la liste d'aptitude par le CDG09 le 13/11/2025. Les 3 postes actuels (Adjoint Technique principal 1<sup>er</sup> classe) resteront ouverts le temps de la déclaration de vacance d'emploi et de la nomination des agentes sur le grade Agent de Maîtrise et seront fermés à l'issue de la procédure.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/02/2026

Application agréée E-legalite.com

### Filière technique Service Technique : Cat C

- Suite au départ en retraite un Agent de Maîtrise affecté au service entretien voirie/propreté urbaine et considérant la nécessité de pourvoir à son remplacement dans ce pôle :
- ✓ Fermeture d'un poste d'Agent de Maîtrise
- ✓ Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré à l'unanimité

- **Approuve** la modification de l'organigramme tel que présenté ci-dessus
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget de l'exercice 2026 ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
et ont signé au registre tous les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Le Maire,



Xavier CAUX

